

8.

Indicateurs du décrochage de la formation

Taux de certification après le préqualifiant

Réalisation : Rastoldo F., Mouad R., Cecchini A., Scalambrin L.

Service de la recherche en éducation | Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Une des finalités de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18), au-delà de maintenir les jeunes dans le système de formation, est d'augmenter les chances d'obtenir une certification pour les publics les plus fragiles. L'indicateur présenté ici a donc pour objectif de mesurer la proportion de jeunes qui parviennent à obtenir un premier diplôme après un passage par une formation préqualifiante et de décrire le profil de ces jeunes.

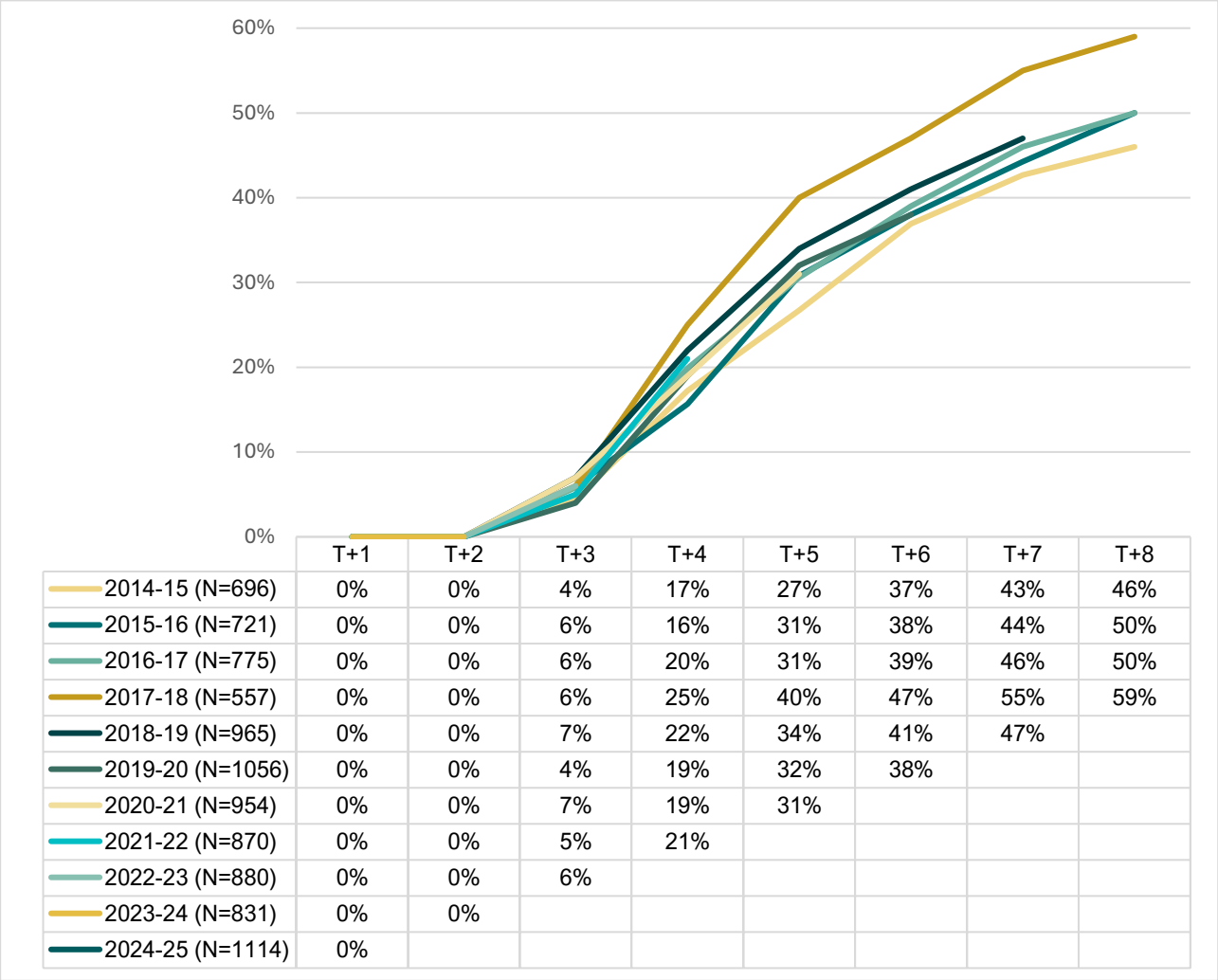
Sa réalisation nécessite une approche longitudinale, avec un suivi de cohortes sur plusieurs années, qui est actualisé annuellement. En effet, c'est dans la durée qu'il sera possible d'estimer les différences (ou l'absence de différences) dans les parcours de formation couronnés par une certification, consécutive à la mise en œuvre de FO18.

Population de référence
L'ensemble des jeunes inscrits (au 31.12) dans un programme du DIP proposant des mesures de préqualification, y compris les programmes relevant d'autres instances (publiques ou privées) qui participent au partenariat avec le DIP, partenariat institué par le groupe de concertation EQIP-FO18, dès 2019. La majorité des jeunes concernés ont moins de 18 ans, mais une grande partie des programmes de préqualification accueille également des jeunes au-delà de la majorité. Depuis l'instauration de FO18, les jeunes peuvent fréquenter des mesures de préqualification successivement pour plusieurs années. Le suivi longitudinal présenté ici commence la dernière année durant laquelle l'élève a fréquenté une telle mesure.

Légère tendance à la hausse du taux de certification après le préqualifiant pour la volée 2017-18, mais qui ne semble pas se poursuivre les années suivantes

Le suivi de quatre cohortes montre que près de la moitié des jeunes obtiennent un diplôme dans les huit années qui suivent leur sortie du préqualifiant (Fig. 8.1). Le taux de certification est légèrement plus élevé pour la cohorte 2017-18 (59% après 8 ans) que pour les précédentes (environ la moitié après 8 ans). Il s'agit des jeunes qui ont poursuivi une formation (parfois avec des redoublements ou des réorientations), mais aussi de jeunes qui sont revenus à une formation (dans certains cas à une formation pour adultes) après un temps de décrochage, parfois de plusieurs années. Ce taux est donc encore susceptible d'évoluer dans les années à venir.

8.1 Évolution du taux de certification selon la cohorte sortie du préqualifiant



	T+1	T+2	T+3	T+4	T+5	T+6	T+7	T+8
2014-15 (N=696)	0%	0%	4%	17%	27%	37%	43%	46%
2015-16 (N=721)	0%	0%	6%	16%	31%	38%	44%	50%
2016-17 (N=775)	0%	0%	6%	20%	31%	39%	46%	50%
2017-18 (N=557)	0%	0%	6%	25%	40%	47%	55%	59%
2018-19 (N=965)	0%	0%	7%	22%	34%	41%	47%	
2019-20 (N=1056)	0%	0%	4%	19%	32%	38%		
2020-21 (N=954)	0%	0%	7%	19%	31%			
2021-22 (N=870)	0%	0%	5%	21%				
2022-23 (N=880)	0%	0%	6%					
2023-24 (N=831)	0%	0%						
2024-25 (N=1114)	0%							

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

L'évolution des taux de certification année après année montre des résultats assez proches quelles que soient les cohortes, avec une légère tendance à une certification plus nombreuse et plus rapide pour les volées 2017-18 et 2018-19 (à T+7 ou T+8). Cependant, cette tendance est moins marquée pour les volées à partir de 2019-20, qui se rapprochent davantage des volées antérieures à 2016-17. En raison des contraintes liées aux analyses longitudinales, des comparaisons plus complètes ne seront disponibles que lorsque les jeunes des autres cohortes auront quitté les mesures de préqualification depuis huit ans.

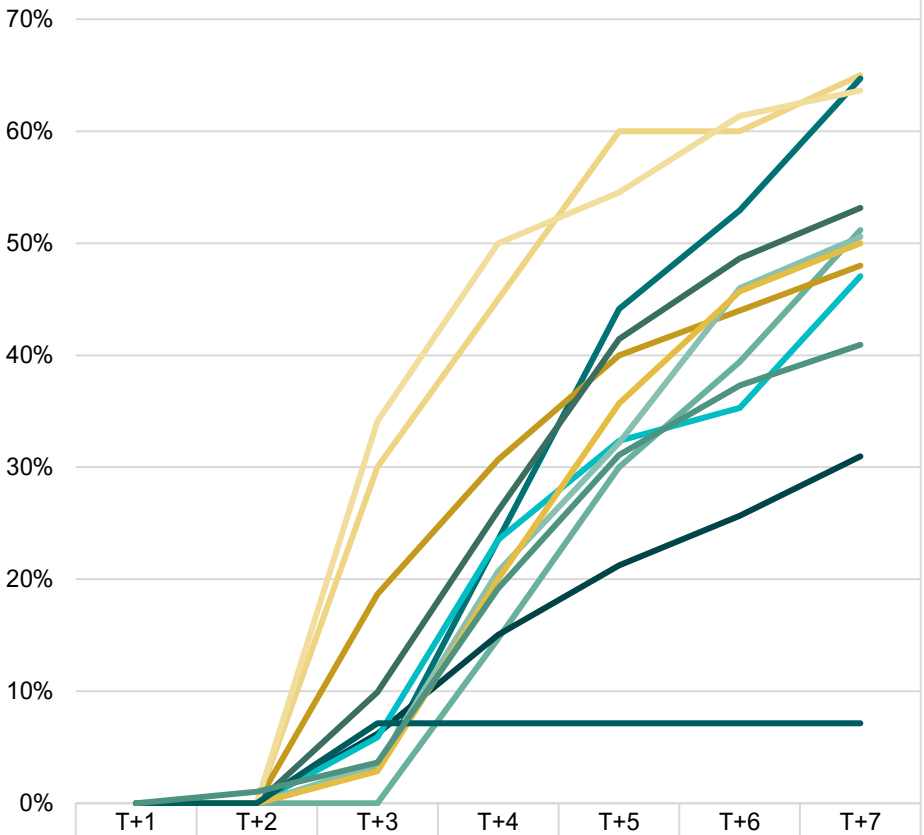
Des onze cohortes présentées ci-dessus (Fig. 8.1), seules les six dernières sont formellement affectées dès le début par la mise en œuvre de FO18. Bien que le recul pour les volées les plus récentes ne soit pas encore suffisant, on constate, au-delà des quelques variations annuelles, une tendance qui reste assez stable.

Des taux de certification variables selon le type de préqualifiant (cohorte 2018-19)

Pour les jeunes sortis du préqualifiant après l'année scolaire 2018-19, ce dernier est composé de l'ensemble des mesures ouvertes dans le cadre de FO18. Un suivi sur sept ans montre des taux de certification assez différenciés (Fig. 8.2). Lorsqu'ils finissent le préqualifiant, un stage de préapprentissage effectué à la COOP, une préparatoire scolaire ou un préapprentissage d'intégration dual, environ deux tiers des jeunes obtiennent une certification. Dans la plupart des autres mesures, le taux de certification est d'environ 50%. Toutefois pour celles et ceux qui terminent le préqualifiant par une mesure de remobilisation ou une année de transition professionnelle en école, ces taux sont nettement plus bas.

Comme indiqué dans l'indicateur 7, les différentes mesures n'accueillent pas les mêmes publics, et celles qui se destinent aux jeunes les plus en difficultés n'arrivent souvent pas à les réinscrire dans un cursus de formation.

8.2 Taux de certification selon la dernière formation préqualifiante (cohorte 2018-19)



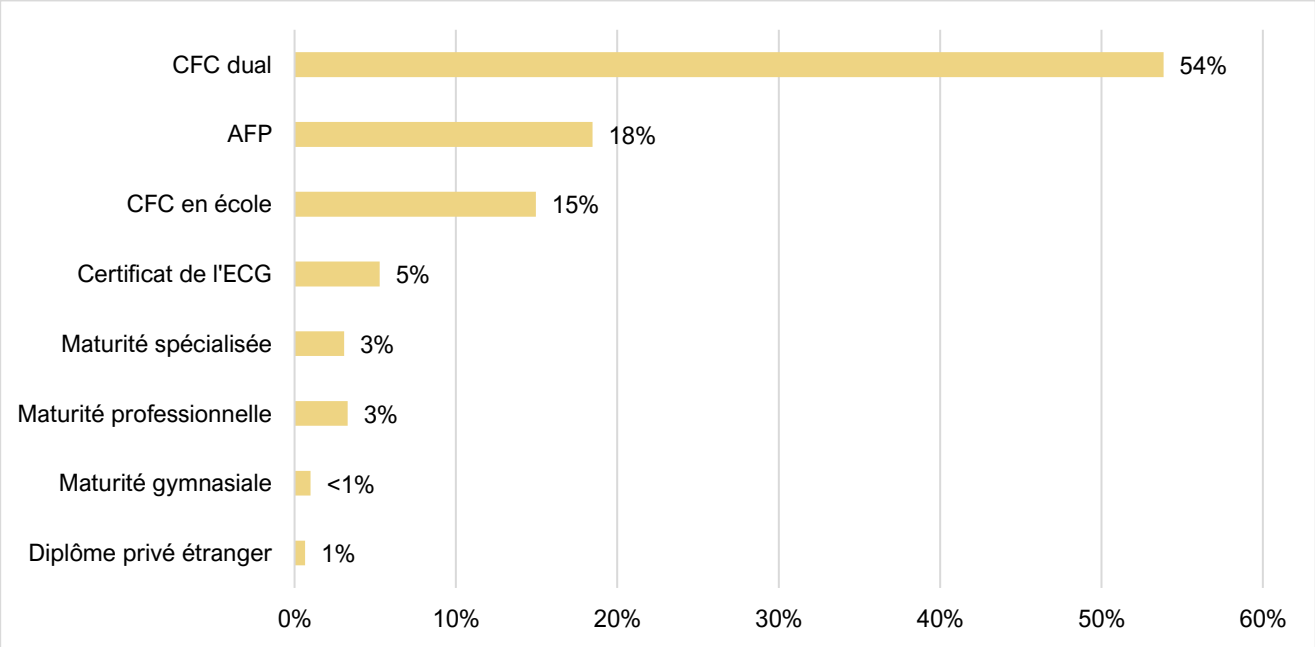
	T+1	T+2	T+3	T+4	T+5	T+6	T+7
Stage transition professionnelle COOP, dual (N=20)	0%	0%	30%	45%	60%	60%	65%
Transition préparatoire à l'école de commerce (N=34)	0%	0%	3%	24%	44%	53%	65%
Transition préparatoire à l'école de culture générale (N=170)	0%	0%	0%	15%	30%	39%	51%
Transition professionnelle en 1 an dual (N=75)	0%	0%	19%	31%	40%	44%	48%
Transition professionnelle en 1 an, en école (N=113)	0%	0%	6%	15%	21%	26%	31%
Préparatoire professionnelle (N=111)	0%	0%	10%	26%	41%	49%	53%
Préapprentissage d'intégration, dual (N=44)	0%	0%	34%	50%	55%	61%	64%
Classe pré-professionnelle, duale (N=34)	0%	0%	6%	24%	32%	35%	47%
Parcours vers l'apprentissage (module 3) (N=87)	0%	0%	3%	21%	32%	46%	51%
Stages par rotation (N=70)	0%	0%	3%	20%	36%	46%	50%
Remobilisation (N=14)	0%	0%	7%	7%	7%	7%	7%
CAP Formations (N=193)	0%	1%	4%	19%	31%	37%	41%

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Les jeunes obtiennent principalement des titres de la formation professionnelle

Sept ans après être sortis d'une mesure préqualifiante (cohorte 2018-19), 455 jeunes ont obtenu une ou plusieurs certifications (55%). Pour près de 8 jeunes sur 10, il s'agit d'un titre de la formation professionnelle, obtenu le plus souvent en mode dual (Fig. 8.3). Environ 20% des certifications sont d'un niveau élémentaire (AFP) et une vingtaine de jeunes ont obtenu un CFC après avoir d'abord réussi une AFP (soit plus de 20% de celles et ceux qui se sont d'abord dirigés vers une AFP). Près de 20% sont des certifications généralistes, délivrées par l'ECG (certificats de l'ECG et parfois maturités spécialisées) et 12% des jeunes ont obtenu, en plus d'un premier diplôme, une autre certification plus exigeante de niveau secondaire II (maturité spécialisée ou professionnelle).

8.3 Type de certificats obtenus sept ans après la sortie du préqualifiant (cohorte 2018-19, N=455)



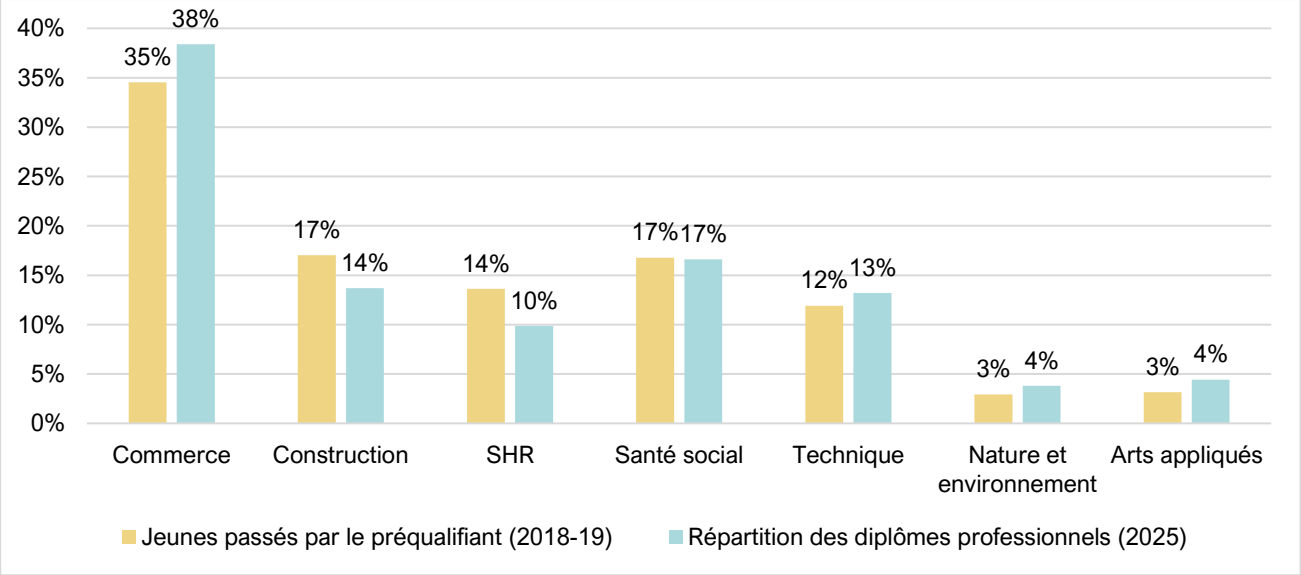
Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Clé de lecture : seul un diplôme par personne est retenu dans ce tableau. Pour les jeunes ayant réussi deux diplômes, c'est le diplôme le plus exigeant qui a été retenu. Par exemple, dans le cas d'un CFC après une AFP, c'est le CFC qui est compté.

Les jeunes du préqualifiant qui réussissent à mener une formation à son terme le font dans l'ensemble des domaines professionnels (Fig. 8.4), et ceci de manière assez comparable à l'ensemble des diplômes délivrés. Les quelques différences sont une surreprésentation dans le domaine des services, de l'hôtellerie et de la restauration, qui regroupent notamment des apprentissages dont les prérequis scolaires sont peut-être moins déterminants.

À l'inverse, les certifications des domaines technique et commerce – dans lesquels le cursus à plein temps occupe une place plus importante – et des CFC avec des exigences scolaires élevées, sont moins souvent accessibles aux jeunes passés par la préqualification.

8.4 Domaines d'activité des certificats professionnels (AFC, CFC, maturités professionnelles) obtenus sept ans après la sortie du préqualifiant (cohorte 2018-19, N=411), comparés à la répartition globale des diplômes professionnels (diplômes de 2025)

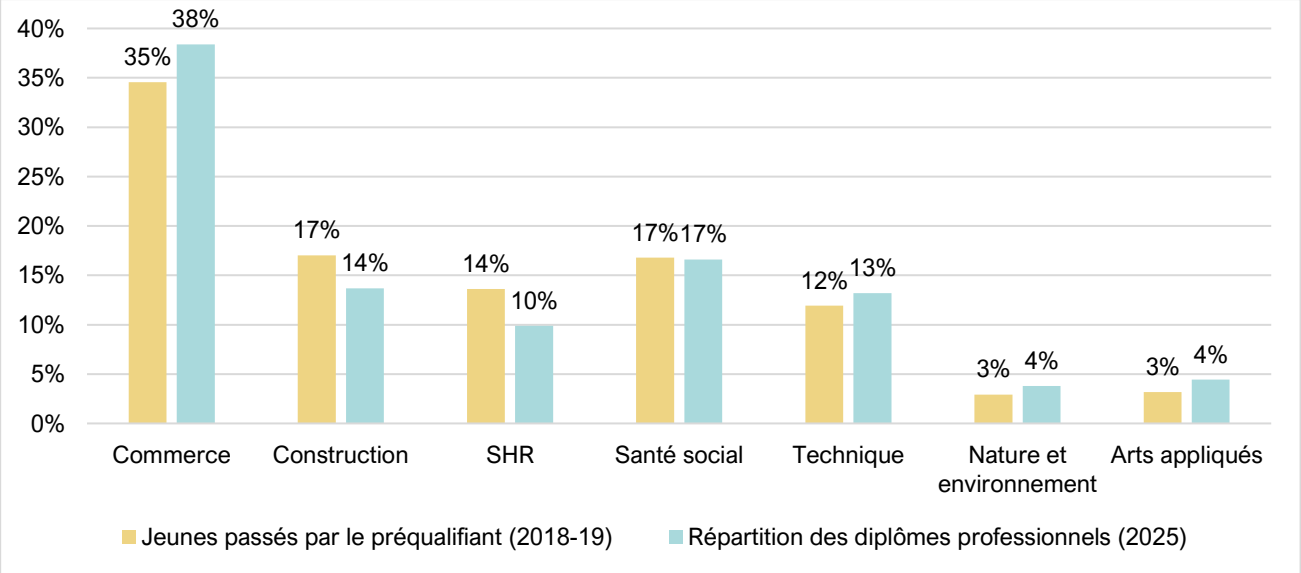


Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Clé de lecture : seul un diplôme par personne est retenu dans ce tableau. Pour les jeunes ayant réussi deux diplômes, c'est le diplôme le plus exigeant qui a été retenu. Par exemple, dans le cas d'un CFC après une AFP, c'est le CFC qui est compté.

Les jeunes du préqualifiant qui réussissent à mener une formation à son terme le font dans l'ensemble des domaines professionnels (Fig. 8.4), et ceci de manière assez comparable à l'ensemble des diplômes délivrés. Les quelques différences sont une surreprésentation dans le domaine des services, de l'hôtellerie et de la restauration, qui regroupent notamment des apprentissages dont les prérequis scolaires sont peut-être moins déterminants. À l'inverse, les certifications des domaines technique et commerce – dans lesquels le cursus à plein temps occupe une place plus importante – et des CFC avec des exigences scolaires élevées sont moins souvent accessibles aux jeunes passés par la préqualification.

8.4 Domaines d'activité des certificats professionnels (AFC, CFC, maturités professionnelles) obtenus sept ans après la sortie du préqualifiant (cohorte 2018-19, N=411), comparés à la répartition globale des diplômes professionnels (diplômes de 2025)



Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

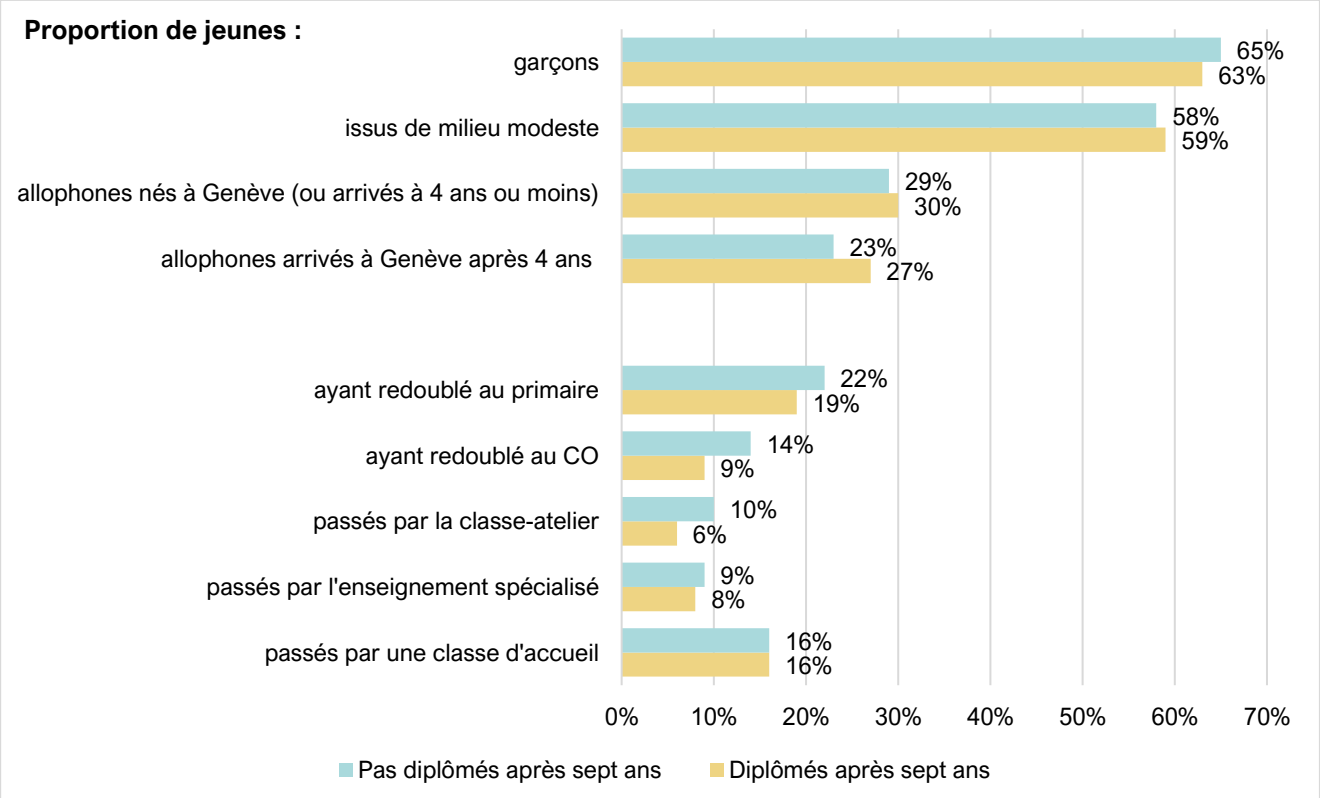
Clé de lecture : les diplômes obtenus par les jeunes sortis du préqualifiant s'étalent entre 2019 et 2025. En regard, la structure générale des diplômes concerne l'année 2024-25 ; cependant cette répartition est très stable dans le temps, ce qui autorise la comparaison.

Globalement, la certification est surtout professionnelle, effectuée le plus souvent en alternance, dans une répartition assez conforme au « poids » respectif des différents domaines professionnels, mais en partie biaisée par les conditions d'accès (exigences scolaires notamment) des formations.

Avoir un diplôme ou pas : peu de différences selon les caractéristiques des jeunes et leurs indices de vulnérabilité scolaire, mais leur cumul diminue les probabilités de certification

Les jeunes qui ont terminé avec succès une formation après le préqualifiant présentent-ils et elles des caractéristiques socio-scolaires notablement différentes de celles et ceux qui, en sept ans, ont abandonné toute formation ou ne l'ont pas encore terminée ? Dans l'ensemble, les différences sont très faibles (Fig. 8.5). Les indicateurs de vulnérabilité sociale et de fragilité scolaire se répartissent de manière assez semblable entre ces deux populations (diplômés et non-diplômés). La seule différence réside dans une moindre proportion de diplômés passés par la classe-atelier du cycle d'orientation (CO) ou ayant redoublé au cycle d'orientation. Compte tenu des caractéristiques des jeunes qui fréquentent une mesure de préqualification (cf. indicateur 7), obtenir un diplôme ensuite n'est que peu en relation avec ces mêmes caractéristiques.

8.5 Caractéristiques sociales et scolaires des jeunes issus du préqualifiant (cohorte 2018-19), selon le fait d'être diplômé ou pas sept ans après

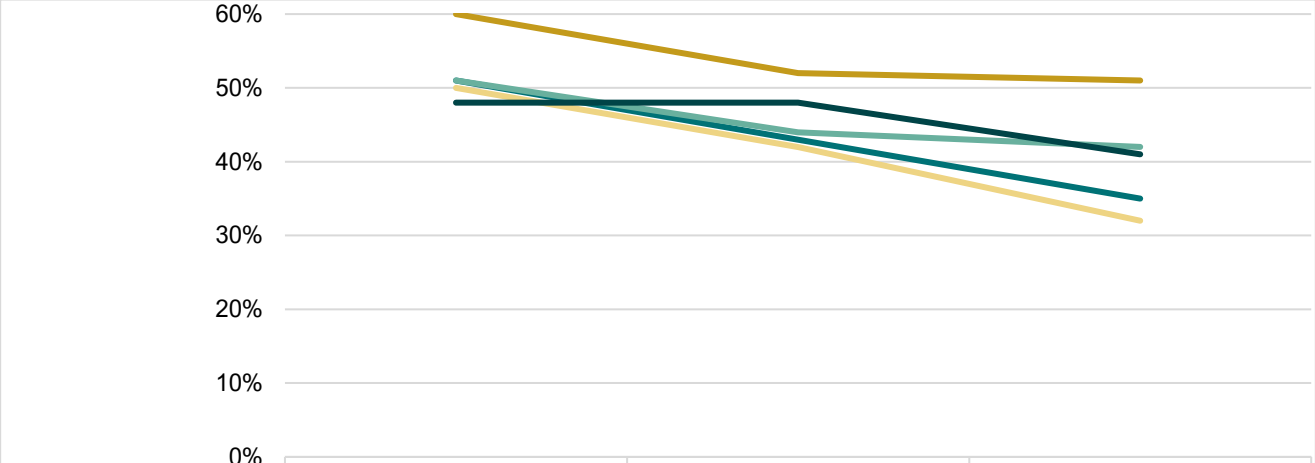


Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Si analysées séparément, les caractéristiques des parcours scolaires de ces jeunes semblent peu corrélées avec la probabilité d'obtenir un diplôme, leur cumul peut l'être. L'accumulation de marqueurs de fragilité scolaire avant l'entrée dans une mesure de préqualification (Fig. 8.5) diminue la probabilité d'obtenir une certification de niveau secondaire II. Les aléas antérieurs du parcours de formation sont des indices montrant des difficultés scolaires, imparfaitement surmontées, qui péjorent l'atteinte d'une certification (Fig. 8.6). En comparaison aux deux premières cohortes, leur impact s'amenuise légèrement pour la cohorte 2018-19. Cela montre à quel point les difficultés de formation au secondaire II sont reliées aux difficultés scolaires antérieures, et donc aussi combien il est nécessaire d'agir tôt pour éviter les déscolarisations avant un premier diplôme.

Enfin, cette fragilisation au secondaire II des élèves rencontrant des difficultés scolaires depuis longtemps (parfois dès le début de la formation) souligne aussi certaines limites du préqualifiant dans sa faculté à combler l'entier des déficits scolaires des jeunes (que ces déficits soient de performances scolaires, ou d'engagement dans une formation).

8.6 Proportion de diplômés sept ans après, selon le cumul de marqueurs de vulnérabilité scolaire, cohorte issue du préqualifiant en 2014-15, 2015-16, 2016-17, 2017-18 et 2018-2019



	Pas de marqueur de vulnérabilité scolaire	Un marqueur de vulnérabilité scolaire	Deux marqueurs de vulnérabilité scolaire ou plus
Cohorte 2014-15	50%	42%	32%
Cohorte 2015-16	51%	43%	35%
Cohorte 2016-17	51%	44%	42%
Cohorte 2017-18	60%	52%	51%
Cohorte 2018-19	48%	48%	41%

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Clé de lecture : les « marqueurs » de vulnérabilité scolaire sont les dimensions présentées dans le graphique précédent, à savoir : le redoublement au primaire, le redoublement au CO, le fait d'être passé par l'enseignement spécialisé, la classe-atelier du CO et/ou une classe d'accueil.

Enfin, les jeunes qui ont commencé une formation certifiante directement après une formation préqualifiante ont notablement plus de chances d'obtenir un titre dans les sept ans que celles et ceux qui ont connu une période sans formation après un passage par le préqualifiant (59% vs 28%). Reste que tout de même 41% des jeunes (soit 239 jeunes) qui commencent directement une formation certifiante à la sortie du préqualifiant ne sont pas certifiés sept ans plus tard. Ce résultat questionne l'enjeu du soutien durant la formation qualifiante pour les jeunes fragilisés durant la transition I, avec notamment l'éventuel déploiement de mesures individualisées de soutien ou d'aménagement de parcours de formation.

Pour en savoir plus

Les programmes de préqualification sont décrits notamment sur le site :
https://edu.ge.ch/enseignement/esii-enseignement-secondaire-ii/transition

Sources : Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS).

Pour aller plus loin

Tous les travaux du SRED consacrés au décrochage de la formation et aux mesures de soutiens destinées aux jeunes à risque de décrochage sont disponibles sur la page :

https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/observer-analyser-mieux-comprendre/observatoire-du-decrochage-scolaire